

Note conceptuelle sur un rapport 2016 ayant pour thème :

« Éducation, durabilité et agenda du développement après 2015 »

(préparée par l'équipe du GMR, Siège de l'UNESCO, Paris, 2 décembre 2014)

Introduction

Le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous* (GMR) est un rapport analytique de référence basé sur des données factuelles, qui, chaque année ou presque depuis 2002, a assuré le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et des deux Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation. Il est préparé par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO. Appuyé sur les données disponibles les plus récentes et sur un grand nombre de sources, le GMR évalue dans quelle mesure les pays et la communauté internationale ont tenus les engagements pris à Dakar, et propose des politiques et des stratégies en vue d'accélérer les progrès. Outre le suivi des six objectifs de l'EPT, chaque édition est généralement consacrée à l'examen approfondi et détaillé d'un thème d'actualité de l'éducation. Onze rapports ont été produits jusqu'à présent, sur des sujets aussi divers que la qualité, le genre, l'alphabétisation des adultes, les jeunes et les compétences, l'éducation et la protection de la petite enfance, les inégalités et la gouvernance, les marginalisés et les conflits armés. Un dernier rapport consacré aux réalisations et aux défis restant de l'EPT est en passe d'être finalisé et paraîtra en avril 2015.

Tout en restant fidèle à son mandat initial, la série des GMR a évolué au fil des ans. Sous la houlette de ses directeurs successifs, les outils de suivi et de mesure ont été perfectionnés et augmentés. Le GMR s'appuie sur les informations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO – sa principale source de données statistiques sur les systèmes éducatifs nationaux –, complétées par des informations quantitatives et non quantitatives pertinentes obtenues auprès d'autres partenaires et institutions : la base factuelle de données est ainsi continuellement enrichie afin d'effectuer le suivi des principaux problèmes éducatifs aux niveaux mondial, régional et national.

De nouvelles sources de données devenant disponibles, l'équipe du GMR a su améliorer ses instruments de suivi afin de mettre en lumière des enjeux majeurs tels que les inégalités en matière de fréquentation, de réussite et de résultats scolaires, observées à la fois au sein des pays et dans le temps. Signalons, notamment, la Base de données mondiales sur les inégalités dans l'éducation (WIDE), offrant une synthèse de nombreuses informations tirées des enquêtes auprès des ménages et d'exercices d'évaluation comparative.

Le travail de l'équipe du GMR a été bien évalué. Trois évaluations extérieures, toutes positives, ont été réalisées, la plus récente (2013-2014) décrivant le GMR comme « *un rapport d'une grande qualité, fondé sur des recherches et analyses solides qui l'ont fermement établi comme une source d'informations importante pour le secteur de l'éducation (...) [Il] exerce, de manière à la fois directe et indirecte, un rôle important et influent dans le discours politique et l'élaboration des politiques* ».

En juin 2014, le Comité consultatif du GMR s'est réuni pour examiner l'avenir des rapports, en se basant notamment sur l'évaluation extérieure la plus récente. Ses membres se sont clairement prononcés en faveur du maintien de l'équipe de suivi de l'éducation, qui restera ancrée dans le modèle du GMR et s'appuiera sur sa vaste base de connaissances pour effectuer le suivi des progrès en direction des nouvelles cibles de l'éducation, et analyser les nouveaux thèmes stratégiques et analytiques.

Depuis, des mesures ont été prises afin de lancer une nouvelle série de rapports, portant un nouveau titre (encore à définir) afin d'assurer le suivi des progrès – ou de l'absence de progrès – accomplis par les pays concernant l'objectif d'éducation post-2015 et ses cibles, ainsi que d'autres

indicateurs de l'éducation liés aux Objectifs du développement durable (ODD). Les rapports futurs poursuivront également l'examen de questions cruciales, concernant le financement, la gouvernance et l'aide transnationale nécessaires pour répondre aux priorités de l'éducation après 2015. Enfin, sur avis d'un nouveau Comité consultatif constitué à cet effet, chaque rapport examinera un thème ou un sujet spécifique.

Le premier rapport de cette nouvelle série, le Rapport 2016, définira un cadre de suivi et examinera les principaux défis d'ordre financier. Il évaluera les évolutions en matière de gouvernance, de financement et d'intégration intersectorielle post-2015 qui ont des implications pour la recherche et les politiques éducatives. Le thème choisi à cet effet, en accord avec le Comité consultatif du GMR, sera : « **Éducation, durabilité et agenda du développement après 2015** ». Le Rapport 2016 ne portera donc pas uniquement sur les relations complexes entre l'éducation et les principaux secteurs du développement, il s'intéressera également aux stratégies, aux politiques et aux programmes éducatifs les mieux à même de répondre aux priorités économiques, sociales, environnementales et politiques du nouvel agenda pour le développement durable.

La présente note conceptuelle consacrée au Rapport 2016 comprend quatre parties :

1. Nouveaux concepts et changements de priorités pour la période post-2015
2. Suivi de l'objectif d'éducation et des autres cibles post-2015
3. Problèmes et défis financiers
4. Éducation, durabilité et agenda du développement après 2015 (thème du rapport).

Nouveaux concepts et changements de priorités pour la période post-2015

Afin d'exposer les nouveaux concepts et les changements de priorités relatifs à la période post-2015, le Rapport 2016 commencera par décrire la situation initiale de 2015, qui servira de base de départ pour les recherches et les analyses politiques futures. Le rapport offrira un examen détaillé des financements tels qu'estimés nécessaires en 2015 et comparera ces chiffres avec les divers exercices antérieurs d'estimation des coûts. Il fournira un document de référence systématique aux fins du suivi, en élaborant des indicateurs de base de l'éducation liés à la réalisation des objectifs du développement durable. Le rapport examinera l'état actuel de la formulation des politiques, en suivant l'élaboration du discours, au sein des agences internationales, sur les relations entre le secteur de l'éducation et les autres secteurs du développement, ainsi que le principal impact que cela a sur les gouvernements et les organisations de la société civile des pays en développement.

Les nouveaux concepts et changements de priorités peuvent être répartis en quatre domaines :

1. Concepts de l'éducation au service et dans le cadre du développement durable : les priorités de l'éducation post-2015 s'inscriront dans le cadre plus général de l'agenda pour le développement durable. Le Rapport 2016 dégagera les concepts du développement durable tels que définis dans le Rapport Brundtland de 1987, et retracera l'évolution des concepts de la durabilité dans les milieux universitaire et décisionnaire. Il éclairera aussi l'évolution des concepts concernant l'éducation au service du développement durable. La clarification de ces concepts clés ancrera les discussions et le discours futurs dans la nouvelle série de rapports.
2. Une approche d'apprentissage tout au long de la vie : l'objectif et les cibles éducatifs proposés pour les ODD ont une portée et des ambitions plus larges que le Cadre d'action de Dakar de l'EPT. Le nouvel agenda pour l'éducation englobe un plus grand nombre de niveaux éducatifs, différentes modalités d'apprentissage (formelle et non formelle, publique et privée) et de nouveaux contenus et idées. Alors que la majorité des données existantes sont axées sur la scolarisation formelle, le Rapport 2016 adoptera une approche d'apprentissage tout au long de la vie afin d'accroître sa

couverture des politiques et des programmes éducatifs, pour englober la formation des adultes, l'éducation non formelle et l'apprentissage informel.

3. Universalité : l'universalité est un principe central de l'agenda pour l'éducation post-2015. Le Rapport 2016 étendra le suivi et la couverture apportés aux questions concernant le Nord par une plus large prise en compte de l'enseignement technique et professionnel, du second cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'examen thématique du rôle de l'éducation dans le développement durable mettra l'accent sur l'interconnexion mondiale, reconnaissant la nécessité d'une vision globale et partagée afin de combattre le changement climatique et les inégalités entre les pays et en leur sein, et de parvenir à une consommation et à une production durables.
4. Relier éducation et développement durable : le Rapport 2016 définira le rôle de l'éducation au sein du plus large agenda du développement durable, et se fera le reflet des consultations et des partenariats avec des spécialistes hors éducation travaillant dans d'autres secteurs du développement. Il offrira ainsi des points de vue sur d'autres besoins sectoriels et assurera l'intégration de l'éducation dans d'autres initiatives en faveur de la durabilité.

Suivi de l'objectif d'éducation et des autres cibles post-2015

Le Rapport 2016 élaborera ses approches du suivi international de trois points de vue. Il entend :

1. S'appuyer sur les stratégies de suivi existantes déployées par les éditions successives du GMR et prendre note des enseignements tirés. Le rapport examinera les moyens de rendre compte des questions mondiales d'éducation de façon à gagner des appuis larges et variés quels que soient leur localisation, leur affiliation institutionnelle et leurs liens avec les politiques, pratiques et évaluations de l'éducation.
2. Répondre aux nouvelles exigences de suivi de l'agenda mondial pour l'éducation post-2015. Le défi est triple : il s'agit d'assurer le suivi d'une série complexe d'objectifs et de cibles qui restent encore à définir et à établir ; d'examiner un agenda mondial pour le développement durable encore en pleine évolution ; de préciser les points d'intersection entre éducation et développement durable. Le Rapport 2016 identifiera les indicateurs les plus à même de mesurer les réussites, travaillera avec rapidité et souplesse et examinera les liens entre les différents types et aspects de l'éducation et les autres priorités du développement dans les pratiques et les politiques, et inversement.
3. Peaufiner le nouveau cadre de suivi de l'éducation, et, parallèlement, explorer des stratégies et des idées alternatives en matière de mesure et de suivi. Il y a peu de chances qu'un accord clair concernant les paramètres précis du nouveau cadre mondial de suivi soit conclu avant 2016. Plusieurs aspects relatifs aux cibles éducatives, tels que l'inclusion, l'apprentissage tout au long de la vie, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'EDD et les compétences, sont des sujets complexes, contestés et difficiles à évaluer. Beaucoup d'éléments du cadre de suivi seront encore en cours d'élaboration, et il faudra pour certains des années de travail avant qu'ils deviennent opérationnels.

Sur la base de ces perspectives générales, les mesures suivantes seront prises afin d'améliorer la portée et la qualité du cadre de suivi de l'éducation. Le Rapport 2016 devra :

1. Se concentrer sur les systèmes éducatifs nationaux et sur leur rôle dans la réalisation des ODD post-2015, comprenant l'objectif d'éducation et ses cibles. Reconnaisant que l'enjeu principal est « une éducation de qualité, équitable et inclusive et un

apprentissage tout au long de la vie pour tous », le Rapport 2016 examinera attentivement les intrants, les processus et les résultats des systèmes éducatifs, et réunira des informations sur les caractéristiques des systèmes éducatifs et sur l'ensemble des niveaux d'éducation formelle et non formelle. Bien des possibilités existent encore pour améliorer le suivi mondial des progrès en éducation en puisant à des sources nouvelles ou existantes. L'UNESCO a inauguré sa Base de données mondiales sur le droit à l'éducation. L'Approche systémique pour de meilleurs résultats éducatifs de la Banque mondiale couvre aujourd'hui plus d'une douzaine de thématiques, tout en intégrant des données qualitatives concernant la gouvernance. Le Bureau international d'éducation poursuit l'extension de sa base de Données mondiales de l'éducation. Et le réseau Eurydice de l'Union européenne fournit des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de l'éducation dans 36 pays d'Europe.

2. Cartographier et tirer les enseignements des initiatives nationales de suivi et d'évaluation. Depuis 2000, il y a eu un renforcement significatif des capacités en matière de suivi et d'établissement de rapports dans le domaine de l'éducation au niveau mondial, ainsi qu'aux niveaux régional et national. La nouvelle série de rapports profitera des enseignements tirés lors de ces expériences. Une vaste somme d'informations concernant l'utilisation des pratiques d'évaluation formative peut ainsi être puisée dans les rapports nationaux et régionaux sur les progrès de l'EPT récemment publiés. Dans le même temps, de nombreuses évaluations nationales de l'apprentissage évaluent certains domaines absents des évaluations internationales ou régionales, comme le montrera le GMR 2015.
3. Évaluer les indicateurs de participation et d'achèvement à des niveaux de l'enseignement formel qui n'étaient pas prioritaires pendant la période fixée pour l'EPT. Les cibles post-2015 font désormais référence au second cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur. Anticipant cet élargissement des cibles, le GMR 2015 abordera des questions d'accès au second cycle de l'enseignement secondaire, à la fois du point de vue de l'égalité entre les sexes et afin d'évaluer la possibilité de réaliser l'enseignement secondaire universel d'ici à 2030. Le Rapport 2016 s'appuiera sur ces travaux pour examiner les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO et les politiques relatives aux niveaux supérieurs de l'enseignement.
4. Continuer de rendre compte des progrès accomplis quant aux principaux indicateurs de résultats dont la mise au point se poursuivra au cours des prochaines années. Ainsi, l'élaboration de mesures globales du développement de la petite enfance, des résultats d'apprentissage aux niveaux primaire et secondaire (y compris en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et d'éducation au développement durable) et de compétences des adultes comme la littératie et la numératie, exigera à l'avenir des efforts soutenus. Les experts de l'éducation, les autorités statistiques et les utilisateurs finals auront besoin de temps pour coordonner leurs efforts et parvenir à un consensus. Le Rapport 2016 se concentrera sur les questions conceptuelles et pratiques en suspens, en suivant l'approche à la fois adaptable et exhaustive adoptée par l'équipe du GMR dans ses travaux concernant d'autres indicateurs, tels que l'équité de l'éducation.
5. Élaborer des procédures normalisées de suivi et de compte rendu de l'équité. Le Rapport 2016 s'appuiera sur l'expertise accumulée dans ce domaine par le GMR, en continuant de mettre ses sources à jour et d'élargir sa couverture au niveau national afin de garantir que les mesures de l'équité sont représentatives au niveau mondial. Bien que des engagements concernant le suivi de l'équité figurent dans l'agenda pour le développement post-2015, on ignore si une organisation internationale sera chargée de fournir une base de référence pour le suivi des inégalités dans l'éducation. L'équipe du GMR peut apporter une importante contribution dans ce domaine.

6. Assurer le suivi des relations entre secteurs afin de parvenir à un agenda mondial du développement durable ambitieux et transformateur. Le [GMR 2013-2014](#) a examiné les effets de l'éducation sur une série de résultats du développement. Le Rapport 2016 étendra cet examen aux implications de l'éducation pour le développement durable, et recueillera d'autres éléments de preuve concernant l'impact qu'exercent sur l'éducation certaines tendances économiques, sociales, politiques, démographiques et de genre, ainsi que les raisons de cet impact. Des indicateurs seront notamment identifiés pour mesurer l'importance des relations transsectorielles.

Problèmes et défis financiers

Le Rapport 2016 continuera d'effectuer le suivi des dépenses nationales et des flux d'aide internationale en faveur de l'éducation. En outre, il abordera en profondeur les questions suivantes :

1. Vers quelle architecture financière s'orienté-t-on pour le cadre mondial de l'éducation post-2015 ?
 - A. Quels sont les changements intervenus entre 2000 et 2015 ? Le Rapport 2016 comparera les résultats de la Conférence de Monterrey sur le financement de 2002 avec ceux de la prochaine conférence sur le financement du développement qui se tiendra à Addis-Abeba en 2015. Les OMD reposaient sur l'hypothèse que les gouvernements seraient incapables de mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour financer la réalisation des objectifs, et que l'aide officielle au développement ou l'annulation de la dette devaient combler ce déficit. Cette hypothèse a changé. Les discussions en cours concernant l'architecture financière post-2015 semblent estimer qu'il est de la responsabilité des gouvernements de financer l'éducation par une mobilisation plus efficace des ressources nationales. Un financement international n'en sera pas moins nécessaire pour atteindre les cibles d'ici à 2030. Bien que l'aide à l'éducation risque de diminuer globalement au cours des 15 prochaines années, en pourcentage du total des dépenses nationales d'éducation, l'aide extérieure restera cruciale pour certains pays. Le Rapport 2016 examinera quel usage pourra être fait des différentes sources de financement international, dont les nouveaux bailleurs de fonds émergents (comme le Brésil, la Chine et l'Inde), dans différents contextes nationaux, et les défis posés par la faiblesse du dispositif financier mondial pour l'affectation des ressources éducatives.
 - B. Quelles sont les possibilités offertes par les différentes sources afin de financer le nouvel agenda pour l'éducation ? Le Rapport 2016 évaluera le rôle des différentes sources financières, comprenant le financement public national, le financement public international, le financement par les ménages et les sources et mécanismes de financement innovants (y compris en provenance du secteur privé), dans le financement du nouvel agenda pour l'éducation. Compte tenu de l'importance du financement gouvernemental, il conviendra de renforcer la mobilisation des ressources nationales. Certains estiment que le recours massif aux investissements privés et aux financements non concessionnels pour financer l'éducation après 2015 pourrait remettre en cause les progrès réalisés en matière de viabilité de la dette : il conviendra donc d'analyser ce qu'impliquent ces usages ainsi que la mobilisation d'autres sources de financement.
2. Quelles sont les principales questions posées par le financement de l'éducation post-2015 ?

Le financement est nécessaire pour que l'éducation parvienne aux résultats souhaités, mais son utilisation doit être mesurée et analysée. Si la réussite de l'apprentissage exige un niveau de dépenses minimal, la simple augmentation des ressources n'est nullement une garantie de succès. Le Rapport 2016 se démarquera de la question étroite de la mobilisation des ressources

pour se demander comment faire meilleur usage des ressources existantes, et donc examiner comment améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité du financement de l'éducation dans les différents pays en puisant à différentes sources. L'universalité de l'agenda pour l'éducation post-2015 invite également le rapport à aborder de nouvelles questions financières. Voici quelques-unes des questions clés concernant l'éducation et son financement après 2015 :

- A. Comment les bailleurs de fonds de l'éducation décident-ils de l'affectation des ressources ? Le Rapport 2016 examinera les différentes logiques d'affectation financières appliquées par les différentes sources de financement. Les dépenses gouvernementales sont habituellement dictées par des considérations économiques et politiques, tandis que les financements privés obéissent à une logique de marché et sont attirés vers les zones où les bénéfices sont les plus élevés. Quelles en sont les implications pour le financement de l'éducation dans un cadre post-2015 ? Chaque dollar investi dans l'éducation n'aura pas la même valeur. Il conviendra d'examiner le type précis de ressources nécessaires pour atteindre les cibles.
 - B. Comment les gouvernements peuvent-ils améliorer l'efficacité de leurs dépenses, dans la mesure où, dans la plupart des pays, le financement public interne représente la plus grande part du financement de l'éducation ? Pour améliorer la qualité et l'incidence des dépenses, le Rapport 2016 examinera les avantages et les défis associés aux différentes approches et politiques visant à améliorer l'efficacité des dépenses publiques, et analysera l'inégalité des dépenses au sein des pays.
 - C. Comment les gouvernements peuvent-ils concilier efficacité et équité ? Le Rapport 2016 examinera comment sont garantis les droits des populations marginalisées au sein de ce processus et évaluera des stratégies telles que les partenariats publics-privés, dans lesquels les gouvernements acheminent le financement de l'enseignement public par l'intermédiaire du secteur privé pour offrir un plus grand choix au sein du système éducatif ou recouvrer leurs coûts.
 - D. Quels sont les avantages et les obstacles liés à l'octroi de l'aide par le biais d'un mécanisme mondial tel que le Partenariat mondial pour l'éducation ? Ce mécanisme suffit-il à garantir que les ressources correspondent aux besoins ? Les questions d'efficacité, d'efficience et d'équité conserveront leur pertinence pour les agences donatrices, quelle que soit la forme prise par le financement international de l'éducation.
3. Comment resserrer les liens entre le secteur de l'éducation et les autres secteurs pour ce qui est des décisions de dépenses ?
- A. Le Rapport 2016 examinera les relations en matière de financement de l'agenda mondial pour le développement durable *entre secteurs*. Des gains d'efficacité, d'efficience et d'équité peuvent-ils être dégagés grâce à une meilleure collaboration et à une réduction des doubles emplois entre secteurs ? L'impact des dépenses dans des secteurs tels que la santé ou la protection sociale peut-il être mesuré à l'aune de leurs résultats dans l'éducation ? Quels sont les compromis et les coûts des diverses affectations de l'aide, consistant, par exemple, à aider les pays à élaborer de meilleurs mécanismes de génération de revenus, par opposition au financement direct d'un secteur ?
 - B. Dans quelle mesure les pays et les donateurs élaborent-ils des stratégies multisectorielles pour atteindre les objectifs fixés dans l'éducation et dans d'autres domaines ? Le rapport examinera des études de cas relatives aux dépenses gouvernementales afin d'identifier quels ministères et agences donatrices planifient et mettent en œuvre ce type de stratégies et dans quelle proportion.

- C. Le Rapport 2016 estimera les coûts des financements de l'éducation nécessaires pour réaliser l'agenda mondial pour le développement durable. Il se servira pour cela de nouveaux modèles de financement de l'éducation incluant des éléments dont les coûts n'étaient habituellement pas évalués, et qui ont aujourd'hui gagné en pertinence pour l'éducation en vue du développement durable.

Éducation, durabilité et agenda du développement après 2015

L'axe thématique du Rapport 2016 est l'éducation et la durabilité, et il mettra donc en lumière les relations intersectorielles entre l'éducation et les autres secteurs du développement, ces derniers étant représentés par les 16 autres Objectifs du développement durable proposés aux Nations Unies par le Groupe de travail ouvert. Le rapport présentera un cadre conceptuel clarifiant les principales hypothèses et les intentions de principe des nouveaux ODD, par comparaison aux OMD, dont l'objectif principal était la réduction de la pauvreté.

Le rapport insistera sur le rôle essentiel que joue l'éducation pour assurer que les populations comprennent les risques auxquels les confronterait l'absence de développement durable, l'impact qu'ont leurs actes sur d'autres, et les stratégies positives pertinentes et applicables au sein des communautés locales auxquelles ils appartiennent. L'éducation se trouve donc au cœur même des discussions sur le développement durable, en tant que moyen, à la fois, d'améliorer la qualité de vie, de promouvoir l'emploi décent, d'encourager la participation citoyenne et de permettre à tous les citoyens de vivre dans la dignité, l'égalité et la justice et en réalisant l'autonomisation des femmes.

Pour y parvenir, l'éducation doit être envisagée au-delà de la scolarisation de base pour répondre aux besoins fondamentaux de la subsistance et de l'existence, dans une optique plus large qui englobe l'apprentissage tout au long de la vie, adopte des contenus et des curricula novateurs et mette l'accent sur l'éducation des adultes, l'apprentissage non formel et l'éducation par les TIC, et l'importance de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM).

Au lieu d'envisager l'éducation en la séparant du développement, le Rapport 2016 insistera sur le fait qu'elle est une partie intégrante du nouvel agenda mondial pour le développement durable. Lorsque la littérature empirique sur ces relations spécifiques sera insuffisante, cette section identifiera les lacunes dans les connaissances, les travaux de recherche et les politiques pour proposer un programme visant à fournir des données plus fiables.

La section thématique abordera notamment les questions suivantes :

- Comment rendre plus explicites les liens entre l'éducation et les autres secteurs ?
- Par quels politiques, programmes et stratégies peut-on resserrer réellement les liens entre éducation et durabilité ?
- Quels effets plus profonds exerce l'éducation formelle sur les pratiques culturelles, l'égalité entre les sexes, l'environnement, la discrimination et la justice sociale ? Comment devraient-ils être mesurés à l'avenir ?
- Quelles sont les conséquences à long terme de l'éducation non formelle, de la formation aux compétences techniques et du développement professionnel sur le développement des adultes et les pratiques durables ?

Le Rapport 2016 examinera minutieusement les liens entre éducation et développement durable en présentant des arguments théoriques empruntés à la littérature existante, en s'appuyant sur les données fournies par la recherche et en analysant les interventions sur le terrain. On trouvera ci-dessous une liste initiale de thèmes proposés, la liste définitive devant être arrêtée après examen

des commentaires recueillis lors d'une consultation spéciale en ligne, à laquelle participeront également des membres du [Réseau de solutions pour le développement durable](#).

Agriculture, sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition. Le lien entre alimentation et éducation revêt de multiples formes. La nutrition scolaire améliore les capacités d'apprentissage des élèves. La faim, la malnutrition et les carences nutritives constituent une grave menace pour le développement du cerveau et les capacités d'apprentissage durant la petite enfance. La fourniture de repas scolaires incite les enfants à s'inscrire à l'école et à poursuivre leur scolarité, et les aide à apprendre. Dans le même temps, l'éducation aide les populations à comprendre les moyens de vivre sainement, la nécessité d'adopter une alimentation nutritive et les éléments qui la composent. L'éducation des parents, des mères en particulier, améliore considérablement l'alimentation des enfants et les empêche de souffrir de la famine. La recherche a montré que l'éducation de base peut aider les ruraux vivant d'une agriculture de subsistance à adopter et à appliquer les nouvelles technologies.

D'autres liens concrets seront examinés, tels que l'analyse de l'impact d'une éducation de qualité sur le développement rural et la sécurité alimentaire, les effets des programmes scolaires comportant une éducation nutritionnelle et environnementale, l'importance d'une éducation financière de base et de la formation professionnelle pour un meilleur rendement des cultures, et le rôle de l'éducation dans l'élaboration de formes plus durables d'agriculture et de distribution des produits.

Enfants sains, vies saines. De nombreux travaux de recherche ont montré le caractère indissociable du lien unissant la santé et l'éducation, et les progrès qu'entraîne inévitablement dans l'un le renforcement de l'autre. L'éducation est mieux reçue, au sein des communautés, lorsqu'on la couple à des interventions de santé. De même, l'amélioration de la santé des enfants d'âge scolaire a un impact positif sur les indicateurs de l'éducation, par exemple les taux de fréquentation scolaire. La fourniture de services sanitaires en milieu scolaire, et de programmes d'apprentissage non formels – tels que les programmes d'approvisionnement en eau et en assainissement, d'alimentation scolaire et de santé buccale, et les campagnes de prévention du VIH – favorise les comportements sains et augmente les chances des enfants de recevoir des soins médicaux de base. De même, des parents instruits ont plus de chances de diffuser efficacement des messages de santé auprès de leurs enfants et des communautés dans lesquelles ils vivent.

Le Rapport 2016 rendra ces liens encore plus explicites en analysant la signification de « l'éducation à la santé » en tant que compétence nécessaire à la promotion et à la préservation de la santé. Il examinera aussi l'influence des liens étroits entre éducation et santé sur les transformations plus globales de la société – renforcement des capacités, autonomisation des femmes, croissance économique et participation citoyenne – qui sont les pièces maîtresses du développement durable. Il se penchera également sur le rôle potentiel de l'expansion de la scolarisation dans la lutte contre les crises de santé majeures et les épidémies.

Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes. L'éducation peut être un élément d'un processus de transformation impliquant les hommes, les femmes, les garçons et les filles dans l'élaboration d'une société plus égalitaire du point de vue du genre. De nombreuses données montrent déjà que l'éducation est un facteur important pour défendre les droits des filles et leur donner l'autonomie nécessaire pour prendre elles-mêmes les décisions affectant leur existence. Améliorer le niveau d'achèvement des études des filles permet de réduire la prévalence du mariage des enfants et des grossesses adolescentes, ainsi que la taille des familles. L'éducation contribue aux progrès de l'égalité entre les sexes, qui sont entravés par la persistance des préjugés et des stéréotypes sexuels, ainsi que des traditions, des valeurs et des normes culturelles qui justifient les discriminations dont les femmes et les filles sont l'objet dans les institutions sociales et les pratiques quotidiennes.

Le Rapport de 2016 examinera les meilleurs moyens de maintenir les filles à l'école tout en garantissant que les élèves des deux sexes aient accès à une éducation globale à la sexualité, à des services de santé respectueux des jeunes et à un enseignement soucieux d'égalité entre les sexes. Le rapport mettra l'accent sur les programmes d'alphabétisation des adultes et d'apprentissage non formel, dans la mesure où les femmes ont besoin d'accéder à différents types d'apprentissage, par-delà les institutions d'éducation, pour développer les compétences qui leur permettront de participer pleinement à la vie familiale et communautaire. Le rapport examinera les normes de genre discriminatoires, telles que la division inégale des tâches ménagères qui réduit les possibilités des filles et des femmes de s'instruire, et les stéréotypes ancrés dans les cultures de l'école et de l'emploi au sujet des options de carrière (par exemple, dans le domaine des STEM). Il examinera également le soutien que l'éducation peut apporter à l'égalité entre les sexes sur le marché de la main-d'œuvre et dans d'autres sphères publiques. Le rapport s'intéressera à la prévention de la violence de genre dans les écoles, qu'il s'agisse de programmes scolaires, de codes de conduite, d'aménagement d'espaces sûrs, de mécanismes efficaces de signalement et d'orientation vers les services pertinents, ou de mobilisation des communautés en incluant les hommes et les garçons. Le rôle de l'éducation pour endiguer d'autres domaines de violence à l'égard des femmes et des filles, tels que les mutilations génitales féminines, sera également examiné.

Développement urbain et infrastructures, incluant les TIC. Le développement urbain mérite une attention particulière dans la mesure où les villes sont des centres de productivité et d'opportunité, et où la majorité de la population mondiale vit aujourd'hui en zone urbaine. Le Rapport 2016 examinera des thèmes clés reliant développement urbain et éducation, tels que le rôle que les villes pourraient jouer en matière de développement durable et d'innovation environnementale, compte tenu de leur concentration en diplômés de l'enseignement supérieur. Il évaluera le rôle des universités et des instituts de recherche des grandes agglomérations urbaines en matière d'innovation économique, et l'usage des établissements éducatifs qui peut être fait par les planificateurs urbains et les décideurs politiques afin de planifier des villes plus durables. Le rapport soulignera aussi que pour que les zones urbaines deviennent des « centres de connaissances » opérant en réseau, et que leurs habitants acquièrent une conscience sociale et environnementale, il faut commencer par intégrer l'Éducation au développement durable dans les programmes des établissements préprimaires et primaires.

Le rapport abordera également le thème de l'inégalité, en évaluant, par exemple, les différents types et niveaux de compétences atteints selon qu'on se trouve en milieu urbain, péri-urbain ou rural. L'éducation peut exacerber les inégalités d'accès, de richesse et de pouvoir à l'intérieur des villes et entre zones urbaines et rurales. Un des principaux obstacles à la réalisation de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie est le manque d'équipements et d'infrastructures adéquats. Des infrastructures telles que les routes et les transports publics, l'accès à l'eau potable, l'existence de toilettes séparées filles-garçons en état de marche, la distribution d'électricité et d'autres sources d'énergie fiables, revêtent une importance cruciale pour la création d'environnements sains et sûrs, favorisant l'apprentissage et susceptibles d'accroître la fréquentation scolaire, notamment s'agissant des filles.

Le Rapport 2016 portera aussi un regard critique sur le rôle des TIC dans la création, la diffusion et le partage des connaissances, qui sont facteurs de mobilité sociale et de réduction des inégalités. Fruit des développements concernant l'après-2015, des outils utilisant les TIC sont en cours d'élaboration en vue d'améliorer l'éducation, de faciliter la collaboration et la prise de conscience au niveau mondial et d'utiliser la collecte de données en temps réel à des fins de suivi et de mise en œuvre des programmes.

Gestion de l'environnement. Le Rapport 2016 examinera les données factuelles afin d'évaluer si des adultes instruits sont plus capables de prendre des décisions informées en vue de préserver l'environnement, par exemple en luttant contre le changement climatique, en faisant un usage responsable des ressources, en adoptant des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement durables et en préservant les écosystèmes. Le Rapport évaluera si les

populations ont plus de chances de modifier leurs habitudes pour adopter des comportements plus durables, et répondra aux questions suivantes : par quels moyens l'éducation conduit-elle à modifier les comportements quotidiens vis-à-vis de l'environnement ? L'éducation, l'apprentissage non formel et la formation des adultes peuvent-ils améliorer la prise de conscience et la préservation de l'environnement ?

Le rapport examinera dans quelle mesure les programmes scolaires, les pratiques pédagogiques et les programmes de formation des adultes assurent la promotion d'un « agenda vert », d'un développement environnementalement durable ainsi que de notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement. Les thèmes relatifs à l'interconnexion planétaire et à la durabilité environnementale, tels que l'impact de l'achat de vêtements bon marché sur le réchauffement planétaire, ou l'élimination des déchets dans des zones éloignées de l'environnement immédiat de l'élève, sont-ils intégrés dans les contenus éducatifs et les pratiques pédagogiques officiels ?

Le Rapport 2016 évaluera également si une approche d'apprentissage tout au long de la vie est susceptible de renforcer la résilience des populations et leur capacité à s'adapter et à réagir au changement climatique. Il examinera les données récentes montrant l'usage que font les groupes instruits de nouvelles technologies comme les SMS, les tweets et les blogs pour participer à la protection de l'environnement. Des données seront aussi présentées sur la formation au développement durable offertes aux étudiants et aux décideurs politiques par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et sur la contribution de ces derniers à une offre de développement professionnel et de formation pertinente.

Des sociétés pacifiques et inclusives axées sur les droits de l'homme. Le Rapport 2016 accordera une attention particulière à l'influence de l'éducation sur le développement de sociétés plus participatives, plus inclusives et faisant preuve d'une plus grande cohésion sociale, fondées sur l'état de droit et la protection des droits civiques de l'ensemble des individus et des groupes. Des sociétés paisibles et inclusives ont plus de chances de croître et de favoriser des possibilités éducatives équitables. La violence armée, l'exploitation des enfants, les abus sexuels et le trafic d'êtres humains sont autant de contextes qui sapent la capacité des individus à exercer leurs droits fondamentaux, dont l'éducation fait partie. On a récemment vu des écoles, des enseignants et des élèves pris pour cibles par des groupes armés. La promotion des droits de l'homme par le biais de l'éducation, des lois et des politiques contribue à la défense des droits des femmes, des enfants et des groupes marginalisés et favorise le développement de sociétés pacifiques.

L'éducation aux droits de l'homme assure la promotion des valeurs et les convictions véhiculées par les droits de l'homme, et peut commencer avec la scolarisation formelle. Dans le même temps, l'accès accru aux enseignements secondaire et supérieur peut contribuer à la constitution d'une masse critique de citoyens, de dirigeants et de communautés éclairés, capables de déceler et de combattre les violations des droits de l'homme. L'éducation peut renforcer les droits de l'homme en encourageant la participation du public à la prise de décision, en facilitant l'accès aux recours légaux et en luttant contre les inégalités. Elle peut contribuer à ce que les gens défendent leurs propres droits et ceux des autres, en s'organisant, en participant à un mouvement de résistance pacifique et en réclamant davantage de justice sociale.

Le Rapport 2016 examinera une série de questions relatives aux sociétés inclusives, comme la gouvernance, les actions de protestation et la sécurité. Une bonne gouvernance est un facteur clé dans la promotion d'une société paisible et juste. Une gouvernance efficace et équitable passe nécessairement par des citoyens instruits. Une gouvernance efficace exige des compétences larges et de la flexibilité, fondées sur un socle d'éducation de base et d'éducation scientifique, et elle comprend la capacité des institutions à agir et à résoudre les problèmes, à participer à la planification à long terme dans l'optique du développement durable, et à collaborer entre secteurs.

Conclusion

Le Rapport 2016, premier de la nouvelle série de rapports post-2015, fournira un nouveau jeu d'outils et une boîte à outils nécessaires pour le suivi de l'objectif d'éducation post-2015 et de ses différentes cibles. La section thématique du Rapport 2016 examinera les liens réciproques entre l'éducation et les principaux aspects de l'agenda pour le développement post-2015, et exposera comment le rôle de l'éducation peut être redéfini pour qu'elle apporte sa contribution à l'agenda mondial ambitieux pour le développement durable. Le rapport documentera les initiatives transsectorielles rentables, adaptées aux différents contextes et durables. Ces initiatives, soutenues par des indicateurs transsectoriels adaptés, peuvent ouvrir la voie vers la réalisation des Objectifs du développement durable. Pour répondre aux priorités du développement post-2015, il sera crucial de mobiliser divers mécanismes de financement, notamment pour financer les approches transsectorielles.

Les nouveaux Objectifs du développement durable appellent une redéfinition de notre vision de l'éducation. Ces objectifs vont au-delà du simple accès à l'éducation formelle, exigeant que nous nous interroguions sur la qualité et sur les buts de l'éducation, sur son caractère réellement équitable pour tous, et sur la place de l'éducation dans un apprentissage tout au long de la vie, qui enseigne aux individus et aux communautés à être inclusifs, pacifiques et solidaires et, en définitive, à créer un monde durable pour les générations futures.